

Annexes au Règlement

BAILLESTAVY

ELABORATION - Approbation du 13/03/2021

Emplacements réservés (L.151-41)
Préservation de la diversité commerciale (L.151-16)
Eléments du patrimoine bâti et paysager à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier (L.151-19)
Eléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Baillestavy n'est pas concernée.

PROTECTION DE LA DIVERSITE COMMERCIALE (ARTICLE L151-16 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Baillestavy n'est pas concernée.

LISTE DES ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER (ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME)

BAILLESTAVY		
Eléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver, mettre en valeur ou requalifier		
Eléments de patrimoine bâti		
<i>N° sur les documents graphiques</i>	<i>Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie</i>	<i>Désignation - Description - Intérêt</i>
2-PAT-01	AB284	Vestige du château et église paroissiale Saint-André (église « de la Torre ») : tour carrée du XIII ^{ème} siècle remaniée et transformée en clocher pour l'église et église datant du XVIII ^{ème} siècle (terminée en 1762).
2-PAT-02	B65	Eglise de Saint-André ou église vieille (X ^{ème} siècle) : édifice à nef unique voûté en berceau et terminé par une abside semi-circulaire. Façade principale surmontée d'un clocheton qui a perdu sa cloche. Portail situé sur un mur gouttereau qui possède deux arcs en plein cintre, le plus bas étant visiblement très ancien, probablement de la construction initiale du X ^{ème} siècle, l'autre, en pierres de taille, du XII ^{ème} . Ensemble de l'édifice est en schiste. Cette ancienne église a la particularité d'avoir été édifiée sur un crassier de forge romaine. Un habitat correspondant à une occupation gallo-romaine a également été mis au jour autour de l'église.
2-PAT-03	Domaine public	Pont de pierre médiéval en dos-d'âne (reconstruit vers 1775)
2-PAT-04	A290	Fours à griller de Rebolledes (1910) en bordure de la D13, route de Vinça à Valmanya D'une hauteur de 6 m, les deux fours sont constitués à l'extérieur de schiste et de brique pour les arcs et les petites ouvertures. Sur l'une de ces dernières l'encadrement est plutôt en granit. L'intérieur des fours est en brique réfractaire, un isolant qui permet de garder la température élevée. La partie sommitale est couronnée d'un bandeau de briques disposées verticalement liées à de la chaux. A côté de ces fours se trouve les ruines de l'ancien bâtiment administratif ainsi qu'une forge d'entretien (ruine) pour la réparation des outils et les stations de câbles aériens.
2-PAT-05	B164-165	Mas Miquelet dont l'architecture traduit des modes de vie adaptés à l'activité pastorale : exemple de grand mas, maisons-blocs qui recouvrent sous le même toit deux fonctions : abri pour les animaux au rez-de-chaussée et pièces à vivre à l'étage. Bâti en schiste Intérêt : 2 fours à pains
2-PAT-06	AB51	Villa « Le refuge », route de Vinça à Valmanya (D13)

BAILLESTAVY		
Éléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver, mettre en valeur ou requalifier		
Éléments de patrimoine bâti		
<i>N° sur les documents graphiques</i>	<i>Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie</i>	<i>Désignation - Description - Intérêt</i>
2-PAT-07	AB71	Moulin à farine Barnèdes Le moulin à farine fut exploité vers 1750 par François Vilar et par la famille Barnèdes dès les années 1830. Il prit par ailleurs le nom de « moulin Fites et Barnèdes » entre 1861 et 1863. Le moulin à farine encore conservé est situé dans la partie Est du hameau de la Farga. Intérêt : les façades qui n'ont pas été remaniées et qui ont gardé leurs matériaux d'origine et 2 passages voûtés en plein cintre
2-PAT-08	AB41	Lavoir (rue de la Farga) construit en béton vers 1950. Il comprend deux bassins, avec un robinet pour le plus petit et deux robinets pour le bassin principal. La tablette de béton qui entoure l'ensemble du lavoir permettait de poser le linge.
2-PAT-09	Néant	Fontaine lieu-dit « El Cap del Pont » La fontaine se présente sous la forme d'une cuve carrée en béton, d'où coule l'eau par un robinet en fonte.
2-PAT-10	AB250	Lavoir (« La Torre ») : XX ^{ème} siècle Le lavoir est disposé horizontalement à l'angle de deux murs, correspondant à une habitation et à une ruelle. Entièrement constitué de béton, il comprend quatre bassins, dont les tablettes servaient à poser le linge. Ces bassins viennent s'appuyer sur une maçonnerie en béton, qui permet de les protéger d'éventuelles chutes de pierres des murs.
2-PAT-11	A236	Ancien presbytère (lieu-dit « La Torre ») rénové en 1865 Intérêt : pigeonnier, cadran solaire de forme rectangulaire, porte d'entrée en bois de type bâtarde à trois vantaux.

BAILLESTAVY		
Éléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver, mettre en valeur ou requalifier		
Éléments de patrimoine bâti		
<i>N° sur les documents graphiques</i>	<i>Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie</i>	<i>Désignation - Description - Intérêt</i>
2-PAT-12	AB27	Four à pains (XIX ^{ème} siècle), ancien hôtel-restaurant, route de Vinça à Valmanya (D13) Le four à pain de forme semi-circulaire est disposé en saillie contre la façade latérale d'une habitation (ancien hôtel-restaurant). La structure est verticale, avec une toiture à un versant de tuiles canal. L'ensemble est maçonné de moellons de gneiss, granit et de galets de rivière à joint grossier.
2-PAT-13	AB217	Four à pains (XIX ^{ème} siècle), chemin de la Farga Le four à pain est disposé en saillie contre l'entrée principale d'une habitation. De forme semi-circulaire, sa base est intégrée dans l'enrochement d'une terrasse. La toiture à un versant est à faible pente et est constituée de tuiles canal, maintenues par des briques rouges. La maçonnerie constituée de roches ferrugineuses et de schiste semble avoir récemment rejointée en même temps que celle de l'habitation.
2-PAT-14	Chemin public	Ancien chemin de communication pavé reliant La Farga à La Torre

ELEMENTS A PROTEGER POUR DES MOTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUES (ARTICLE L.151-23 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Baillestavy n'est pas concernée.